



Discours de Philippe Pinta Global Food Forum

Milan – 14- 15 octobre 2016

L'année 2016 est une calamité pour de nombreux producteurs de céréales européens. Non seulement les prix sont bas pour la 4^{ème} année consécutive (je rappelle qu'ils ont perdu 100 €/t depuis 2012), mais la moisson de cette année a été catastrophique.

UNE MOISSON PAS VUE DEPUIS 30 ANS

A cause du froid, de la pluie et du manque de lumière en mai et juin, nous avons cette année en France des rendements moyens autour de 54 q/ha en blé et en orge, un niveau jamais vu depuis 30 ans. Nous avons perdu 24% de nos céréales à paille par rapport à une année moyenne, et 27% pour le blé. Et les chiffres sont encore plus impressionnants localement: par exemple -36% en Centre Val de Loire.

Cette récolte catastrophique, on l'a connue aussi cette année en Belgique et dans certaines régions d'Irlande, de Lituanie, de Lettonie, du Royaume-Uni, de Suède, de Slovaquie, de Pologne, d'Allemagne.

DES CONSEQUENCES ECONOMIQUES MAJEURES

Les conséquences économiques sont dramatiques. Si l'on tient compte des chutes de volumes et des déclassements liés à la qualité, les producteurs français d'oléo-protéagineux vont perdre cette année 4,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, une baisse d'un tiers par rapport à une année moyenne et de 50% pour certains agriculteurs. Les trois quarts de producteurs vont afficher un revenu négatif. Un grand nombre se trouvent à court de trésorerie et ne peuvent assumer les échéances de leurs emprunts et les coûts des semences et des engrais pour implanter les prochaines cultures.

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LA ?

La cause principale est bien sûr le climat. C'est lui le responsable des rendements si bas cette année. Certains l'avaient peut-être oublié, mais la production végétale reste fondamentalement dépendante du climat.

Et il semble bien qu'avec le changement climatique, nous soyons amenés à connaître de plus en plus d'épisodes extrêmes, d'excès d'eau, de chaleur, de sécheresse, bref plus de volatilité climatique donc plus de risques pour la production. Et dans une large mesure, c'est le climat aussi qui dicte l'équilibre entre l'offre et la demande donc la volatilité des prix. Malgré les mauvaises récoltes en Europe, le climat est favorable cette année en Russie, en Amérique du Nord, en Australie. Et donc sur le marché qui est mondial, les prix des grains sont particulièrement bas.

LES FACTEURS AGGRAVANTS

Mais d'autres facteurs ont aggravé la situation. C'est le contexte politique et réglementaire qui complique inutilement la vie des agriculteurs sans leur fournir les moyens de se prémunir contre les risques économiques.

La réglementation d'abord qui est de plus en plus stricte et tatillonne en Europe, et encore plus en France. Car la nouvelle politique agricole dite commune laisse beaucoup plus qu'avant la possibilité aux Etats membres de légiférer au gré des situations politiques locales. Quant aux politiques européennes de l'environnement, du climat et de l'énergie, elles ont toujours été très différentes d'un pays à l'autre.

Malgré cette récolte désastreuse, il faut nous battre pour obtenir de notre gouvernement des souplesses dans la mise en œuvre de la Directive nitrates, la conditionnalité ou le verdissement de la PAC, par exemple sur la couverture des sols.

Nous sommes face à des pouvoirs publics français qui mettent plus d'un an à traiter les déclarations PAC et qui prétendent expliquer aux paysans à quelle date ils doivent semer leurs cultures. Il est temps de revenir à une logique de responsabilisation des agriculteurs plutôt que d'empiler des normes contradictoires, compliquées et souvent absurdes.

La gestion des risques enfin. Au lieu de nous faciliter la vie en encourageant l'assurance récolte ou l'épargne de précaution, on nous freine en revoyant à la baisse les subventions sur l'assurance et en imposant des règles dissuasives sur la réutilisation des sommes épargnées. Pourtant, ces outils, s'ils avaient été utilisés par tous les céréaliers, auraient atténué l'impact de la crise de cette année.

Puisque le débat sur la prochaine PAC est maintenant ouvert, et puisque ce séminaire nous donne l'occasion d'y réfléchir, permettez-moi donc de tirer quelques leçons de ce qui nous arrive cette année pour vous donner le point de vue d'un producteur français de céréales.

LA PAC APRES 2020 DOIT DONC EVOLUER VERS DEUX DIRECTIONS TRES CLAIRES:

1. **Une réglementation plus commune et plus responsabilisante**
2. **Et des outils individuels efficaces de gestion des risques.**

La réglementation d'abord : Nous partageons l'objectif qui est je crois celui de tous les européens d'avoir une agriculture durable. C'est-à-dire productive et compétitive, qui protège les ressources naturelles et limite les gaz à effet de serre, et qui favorise l'emploi et l'économie sur le territoire. Ces trois objectifs ne sont pas contradictoires, contrairement à ce que certains veulent faire croire. Mais pour les concilier, il faut moins de normes et plus d'intelligence. **Produire à la fois plus et mieux, c'est ce que nous savons faire, et l'innovation agronomique et technologique nous permet de progresser dans cette voie.** Il faut pour cela nous permettre d'accéder et d'utiliser les nouveaux outils de l'agriculture intelligente.

Deux exemples.

- Les capteurs optiques et les outils d'aide à la décision sur l'azote permettent à la fois d'utiliser moins d'engrais, de diminuer les fuites en nitrates et de répondre précisément aux besoins de plantes donc d'augmenter les rendements.
- Stocker plus de carbone dans les sols, c'est possible avec une culture plus productive et une bonne gestion des résidus et de la couverture des sols. Ce qui permet à la fois d'augmenter leur fertilité et de lutter contre le réchauffement climatique.

Mais l'agronomie c'est la complexité, et aucune réglementation ne peut prévoir précisément comment cultiver, puisque ça dépend de l'année, du climat, du sol, de la culture précédente et j'en passe. Donc la bonne méthode, ce n'est pas les procédures bureaucratiques, ce n'est pas de nous dire quels moyens mettre en œuvre, c'est une **politique basée sur les résultats.** Contrôlez-nous bien sûr, mais laissez-nous faire, aidez-nous à utiliser les moyens du futur et pas ceux du passé, faites des diagnostics avant, évaluez ensuite sur la base de certifications volontaires, puis mesurez les résultats.

La prochaine PAC doit garder le verdissement mais supprimer la conditionnalité qui fait double emploi ; elle doit faciliter l'accès des agriculteurs européens à la génétique, aux produits de traitement et aux nouvelles technologies ; elle doit fixer des objectifs communs de compétitivité, de qualité de l'eau, de production d'énergie et de captation du carbone de l'atmosphère.

En résumé, il faut simplifier la PAC, la rendre à nouveau commune, lisible, moins prescriptive et plus incitative.

Et la future PAC doit prévoir des **outils individuels efficaces de gestion des risques.**

Je ne crois pas à des aides agricoles contracycliques qui varieraient chaque année en fonction des besoins. Le budget européen n'a pas cette souplesse. Puisque l'Europe est ainsi faite, simplifions et donnons de la lisibilité aux agriculteurs : conservons nos paiements fixes, découplés, et de préférence les mêmes pour tous les hectares. C'est la meilleure manière d'éviter les jeux politiques et les distorsions de concurrence. Mais offrons aux agriculteurs des instruments qui leur permettent de mobiliser ces aides fixes pour gérer la volatilité des rendements et des prix. Comme pour l'agronomie, ces outils doivent être individuels, puisque les risques ne sont pas les mêmes d'une exploitation à l'autre, que l'agriculteur est un entrepreneur et qu'il est le mieux placé pour évaluer ses risques de manière responsable.

Un outil qui a prouvé son efficacité, c'est **l'assurance récolte**, celle qui couvre les risques que le climat fait peser sur la production. Certains pays d'Europe n'ont que l'assurance grêle, d'autres comme l'Espagne des assurances subventionnées sur budget national, d'autres enfin comme la France des assurances cofinancées par la PAC mais qui sont insuffisamment développées. La future PAC devra inciter les Etats membres et les agriculteurs à développer largement l'assurance récolte, qui doit offrir des conditions de déclenchement et de franchise incitatives sans pour autant devenir obligatoire.

Un autre outil que nos collègues canadiens et australiens utilisent avec succès, c'est l'incitation à **l'épargne de précaution**. Même si elle ne peut protéger contre tous les aléas, elle fait partie des outils de gestion individuels et adaptés à la situation de chacun. L'épargne de précaution est à l'abri des contextes politiques et des déperditions budgétaires, et elle incite aux comportements économiquement vertueux en évitant de jouer sur les stocks et d'anticiper les investissements. On pourrait imaginer que la future PAC incite ou impose la mise en réserve par l'agriculteur d'une partie de son paiement européen les années où les prix sont élevés, avec les autres années la liberté pour lui d'utiliser ou non la réserve ainsi constituée dans ce plan d'entreprise agricole.

Nous n'en sommes qu'au début de ces réflexions mais voici ce que je voulais vous dire en cette année calamiteuse pour les céréaliers européens. **Tirons les leçons de ce qui nous arrive pour faire évoluer la PAC dans une direction plus commune, moins prescriptive et offrant un bouquet d'outils individuels efficaces de gestion des risques.**